

DOSSIER DE PRESSE
NOVEMBRE 2015



INAUGURATION
DE L'ESPACE
AIR-CLIMAT-ENERGIE
DE SAINT-MARTIN
D'HÈRES



AIR RHÔNE-ALPES, L'ALEC ET L'AGEDEN
S'ENGAGENT POUR DES ACTIONS INTÉGRÉES
AIR-CLIMAT-ÉNERGIE.

Sommaire



POUR UNE APPROCHE INTÉGRÉE AIR-CLIMAT-ÉNERGIE

- A. Pollution de l'air et du climat : origines et interactions P. 5
- B. Pollution de l'air et du climat : des leviers d'action communs P. 7
- C. Agir pour améliorer l'air et le climat de Rhône-Alpes P. 9



UN LIEU UNIQUE EN FRANCE : L'ESPACE AIR CLIMAT ENERGIE DE SAINT-MARTIN D'HÈRES

- A. Le projet P. 12
- B. Un bâtiment, plusieurs fonctions P. 13



POLLUTION DE L'AIR ET DU CLIMAT : DES ENJEUX PARTAGÉS

- A. La pollution de l'air : une problématique locale, un enjeu global P. 14
- B. Le changement climatique : des enjeux globaux, des répercussions locales P. 15



ANNEXES

- Présentation des partenaires P. 18

CONTACTS PRESSE :

Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

m.desongins@bonne-reponse.fr

m.tissier@bonne-reponse.fr

Tél. 04 72 40 54 10

Communiqué DE PRESSE

Saint-Martin-d'Hères,
le 20 novembre 2015



INAUGURATION de l'Espace Air-Climat-Energie de Saint-Martin d'Hères : Air Rhône-Alpes, l'ALEC et l'AGEDEN s'engagent pour des actions intégrées air-climat-énergie.



A quelques jours de la conférence internationale sur le climat, Air Rhône-Alpes, l'ALEC¹ et l'AGEDEN², acteurs de la qualité de l'air et de la maîtrise de l'énergie en Rhône-Alpes, appellent à une mobilisation collective en faveur de politiques croisées air-climat-énergie seules à mêmes de traiter de façon convergente les problèmes liés à la pollution de l'air et aux dérèglements climatiques. Symbole de cet engagement, ces trois structures inaugurent ce 20 novembre à Saint-Martin-d'Hères dans l'Isère leur ESP'ACE Air Climat Energie, lieu partagé de travail et d'accueil du public pour agir ensemble et de manière cohérente sur ces thématiques. Cette initiative volontaire est unique en France.

L'ESPACE : UN LIEU UNIQUE POUR PROMOUVOIR UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE AIR-CLIMAT-ÉNERGIE

Air Rhône-Alpes, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC) et l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie en Isère (AGEDEN), ont choisi de se réunir dans un même lieu pour montrer qu'une approche intégrée air-climat-énergie est possible et impulser cette dynamique sur l'ensemble de la région voire au-delà.

Inauguré le 20 novembre 2015 en présence des présidents des trois structures, l'ESP'ACE – Air-Climat-Énergie de Saint-Martin d'Hères (Isère), est un lieu d'accueil du public et de travail qui réunit 60 salariés. Ce bâtiment présente en outre des qualités environnementales, sa consommation énergétique étant inférieure de 10 % à la Réglementation Thermique 2012 (RT2012). Il a été réalisé par la société Nexity pour le compte de la SCI commune aux trois structures (SCI N'AIR'J).

Les actions communes en cours ou à venir sont nombreuses :

- Promouvoir une approche intégrée air-climat-énergie dans les actions collectives ou individuelles menées sur le territoire de l'Isère.
- Proposer aux collectivités des outils d'aide à la décision et d'évaluation de ces actions intégrées air-climat-énergie.
- Disposer d'un espace d'information et de conseil sur l'air, l'énergie et le climat pour tous les citoyens du territoire.
- Impulser les mesures favorables à la fois à la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre tout comme celles visant l'adaptation aux effets du changement climatique en travaillant particulièrement sur quatre thématiques : l'énergie (combustion du bois et méthanisation), les transports, l'air intérieur et l'urbanisme.
- Développer la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en limitant l'ensemble des impacts environnementaux et en limitant l'épuisement des ressources.

¹ ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise

² AGEDEN : Association pour une Gestion Durable de l'Énergie en Isère

ENJEUX CROISÉS DE L'AIR, DU CLIMAT ET DE L'ÉNERGIE

En décembre, la France accueille et préside la 21ème conférence internationale sur le climat (COP21) dont l'objectif est de limiter le réchauffement planétaire à 2°C.

Comment la problématique du changement climatique à l'échelle de la planète est-elle liée à celle de la pollution de l'air en Rhône-Alpes ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'air et le climat sont étroitement liés.

Par exemple, l'ozone ou le carbone suie (qui fait partie de la famille des particules) sont à la fois des polluants de l'air et du climat. De même, certains effets du changement climatique ont une incidence directe sur la fréquence et l'intensité des épisodes de pollution hivernaux et estivaux ou sur l'allongement des périodes de pollinisation.

Lutter contre le changement climatique, c'est donc aussi agir pour améliorer localement la qualité de l'air, d'autant que les effets sanitaires du changement climatique et de la pollution de l'air sont considérables. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé la pollution de l'air comme cancérigène certain pour l'homme. Cette année, à l'occasion de la COP21, cette même organisation a lancé un appel à la communauté internationale rappelant que le changement climatique constitue « la plus grande menace pour la santé dans le monde au XXIème siècle ».

En quoi la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables peuvent également répondre aux enjeux climatiques, tout en contribuant à améliorer la qualité de l'air ?

La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (sous condition de performance pour le bois énergie) contribuent directement à limiter les productions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques, tout en répondant à d'autres enjeux environnementaux (épuisement des ressources, risques) et sociaux (maîtrise des dépenses, développement d'activités locales).

Sur les territoires, il est possible de mener des actions concertées favorables à la fois pour l'air, le climat et des solutions énergétiques durables en agissant sur la réduction des consommations d'énergie et émissions de polluants liées à diverses activités humaines : transports routiers, industrie et chauffage résidentiel. Les actions favorables au climat et à des solutions énergétiques durables sont généralement favorables à la réduction de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique. Cependant, dans certains cas les effets sont antagonistes et un ajustement fin des actions doit être réalisé afin de limiter les effets pervers. C'est notamment le cas du chauffage au bois qui peut être développé en privilégiant des systèmes performants, ce qui est d'ailleurs nécessaire à la fois pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire fortement les émissions de particules.

En pratique, cela signifie que les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de déplacements, etc. doivent tenir compte de façon conjointe des enjeux liés à l'air, au climat et à l'énergie.

→ A titre individuel, il est aussi possible d'agir !

Transports, chauffage, maîtrise de l'énergie, consommation... quelques gestes simples suffisent pour améliorer l'air et le climat.



CONTACTS PRESSE :

Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

m.desongins@bonne-reponse.fr

m.tissier@bonne-reponse.fr

Tél. 04 72 40 54 10



Pour une approche intégrée air-climat- énergie



Les politiques en faveur de la qualité de l'air, du climat et de l'énergie ne doivent pas être traitées séparément. Seule une approche globale «air-climat-énergie» répondra efficacement aux problèmes liés à la pollution de l'air et aux dérèglements climatiques. En effet, les leviers d'actions pour s'attaquer aux polluants de l'air (particules et oxydes d'azote) et du climat (gaz à effet de serre) sont intrinsèquement liés à nos choix énergétiques, en particulier dans les secteurs du transport et du chauffage. Selon la Commission Européenne, des politiques concertées air-climat-énergie, permettraient d'économiser environ 2.1 milliards d'Euros sur le coût des actions à mettre en œuvre pour respecter les valeurs réglementaires en matière de qualité de l'air. Cela représente une économie de près d'un tiers. Cette approche intégrée air-climat-énergie est une réponse à l'enjeu majeur de santé publique que représente la pollution de l'air et le changement climatique. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé la pollution de l'air comme cancérigène certain pour l'homme. Cette année, à l'occasion de la COP21, cette même organisation a lancé un appel à la communauté internationale rappelant que le changement climatique constitue « la plus grande menace pour la santé dans le monde au XXIème siècle ».

A. POLLUTION DE L'AIR ET DU CLIMAT : ORIGINES ET INTERACTIONS

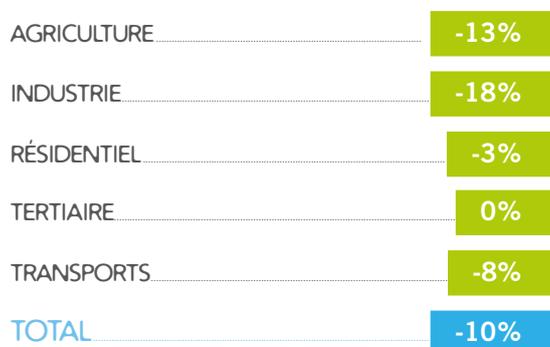
Les gaz à effet de serre contribuant au changement climatique et les polluants atmosphériques ont tous deux pour origine l'activité humaine. En Rhône-Alpes, transports, chauffage, industrie, sont trois activités prépondérantes dans les émissions de polluants de l'air et du climat. Diminuer les émissions du transport routier, du chauffage résidentiel au bois et de l'industrie est le principal levier d'amélioration de la qualité de l'air et du climat.



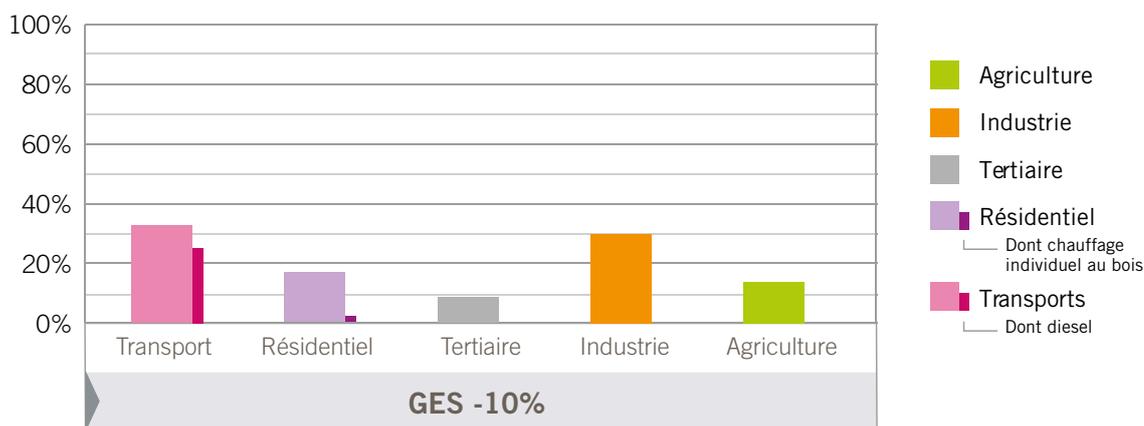
Les secteurs des transports routiers, du résidentiel tertiaire (chauffage) et de l'industrie sont les plus gros émetteurs des gaz à effet de serre responsables du changement climatique. Le secteur de la transformation d'énergie, l'agriculture et les autres sources mobiles contribuent également, mais de manière moins importante.

En Rhône-Alpes, les émissions de gaz à effet de serre ont réduit de 10 % entre 2000 et 2013. Tous les secteurs sont concernés avec des baisses allant de -18 % pour l'industrie à -3 % pour le secteur résidentiel (logements). Le secteur tertiaire (bureaux, bâtiments publics) est resté stable.

ÉVOLUTION 2000-2013



Evolution des émissions de gaz à effet de serre en Rhône-Alpes de 2000 à 2013.



Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en Rhône-Alpes en 2013

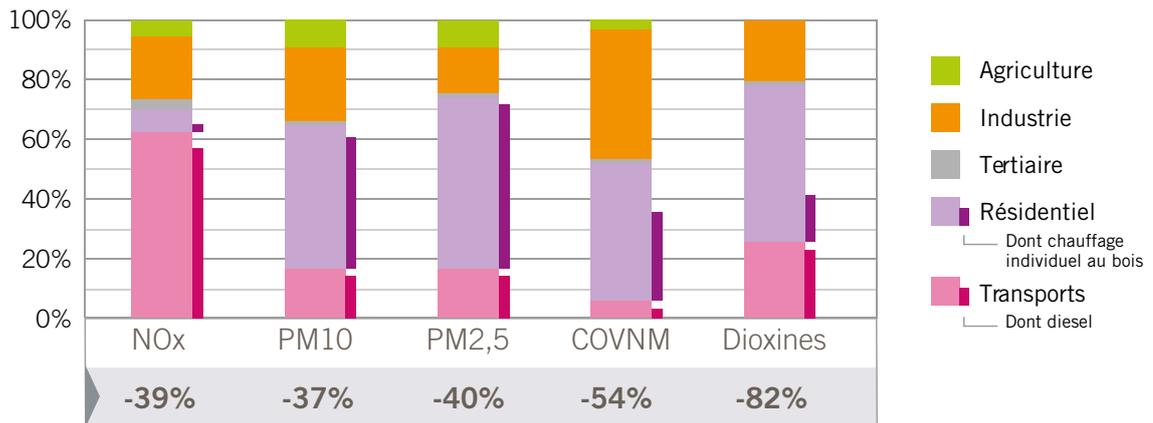
Le secteur du transport routier est le principal émetteur d'oxydes d'azote (NOx), polluant affectant particulièrement la qualité de l'air dans les grandes agglomérations et à proximité d'axes routiers importants. Il contribue à plus de 60 % des émissions de NOx dont plus de 90 % sont imputables aux véhicules à motorisation Diesel.

Le secteur résidentiel, en particulier le chauffage au bois non performant (cheminées avec un foyer ouvert, poêles à bois anciens), représente près de la moitié des émissions de particules PM10 en moyenne sur l'année. Cette contribution peut monter à plus de 70 % lors des épisodes de pollution hivernaux.

L'industrie (industrie de la chimie, utilisation de solvants...) est la principale source de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). Ce secteur d'activité est à l'origine de près de 40 % des émissions de ces polluants.

L'agriculture ne doit pas non plus être négligée, bien que sa contribution soit plus faible, de l'ordre de 5 à 10 % dans les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules (PM10 et PM 2.5).

Les émissions de polluants dans l'air ont cependant fortement baissé en Rhône-Alpes sur les dix dernières années avec des réductions allant de -40% à -50 % pour les NOx, les particules et les COVNM.



Contribution des secteurs d'activité dans les émissions de polluants en Rhône-Alpes. Année 2013.

Au-delà d'avoir des sources communes, changement climatique et pollution de l'air ont également des effets imbriqués.

Ainsi, l'ozone et le carbone suie (qui fait partie de la famille des particules) agissent à la fois sur la pollution de l'air et sur le climat. Ces polluants sont à l'origine des épisodes de pollution hivernaux (pour les particules) et estivaux (pour l'ozone) que l'on connaît chaque année en Rhône-Alpes. Ce sont aussi des polluants climatiques de courte durée de vie (SLCPs - short lived climate pollutants), qui ont tendance à réchauffer l'atmosphère.

Le dérèglement du climat aura des conséquences directes sur la survenue et la fréquence des épisodes de pollution : les canicules plus fréquentes en été, l'extension géographique des pollens et l'allongement des périodes de pollinisation sont autant de facteurs aggravants pour la qualité de l'air et la santé des populations.

B. POLLUTION DE L'AIR ET DU CLIMAT : DES LEVIERS D'ACTION COMMUNS

Les actions favorables au climat sont généralement favorables à l'exposition de la population à la pollution atmosphérique. Cependant, dans certains cas les effets sont antagonistes et un ajustement fin des actions doit être réalisé afin de limiter les effets pervers.

En pratique, cela signifie que les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de déplacements, etc. doivent tenir compte de façon conjointe des enjeux liés à l'air, au climat et à l'énergie.

→ Les synergies

La combustion d'énergies fossiles est nécessaire aux transports, à la majorité des types de chauffage, à certains process industriels etc. Les énergies fossiles représentent la principale source de CO₂ anthropique et constituent également une source majeure de polluants atmosphériques (particules en suspension, oxydes d'azote).

Ainsi, les actions visant à réduire la consommation énergétique (réduire le besoin en transports, amélioration des performances énergétiques des bâtiments, recours aux énergies renouvelables comme le solaire etc.) seront favorables à la fois au climat et à la qualité de l'air.

Par exemple, favoriser l'intermodalité, accroître le transport ferroviaire, fluvial, faciliter l'achat d'un véhicule récent, sont des leviers agissant sur la réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules fines comme celles du monoxyde et dioxyde de carbone (CO et CO₂) dans le domaine des transports.

L'inspection régulière des chaudières des particuliers prévient des mauvaises combustions fortement émettrices de gaz à effet de serre et de polluants de l'air et améliore le rendement.

→ Les antagonismes

Parmi les actions qui sont favorables aux émissions de CO₂, certaines présentent un risque de dégradation de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

Le chauffage au bois

La biomasse est une ressource énergétique renouvelable. A ce titre, elle constitue une solution largement promue pour réduire les émissions de CO₂. Toutefois, certaines solutions présentent un risque de dégrader la qualité de l'air. La combustion du bois dans les appareils individuels de chauffage non performants est une source significative de pollution, notamment les particules fines, les COVNM, certains HAP etc... Une mauvaise combustion avec un mauvais rendement, c'est aussi un manque d'efficacité énergétique et de compétitivité du bois énergie par rapport à d'autres énergies. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'opter pour des systèmes de plus en plus performants (alimentation automatique, granulés, label flamme verte). Le développement de cette énergie doit donc être accompagné par un renouvellement accéléré du parc vers des appareils très performants et moins émetteurs de polluants.

Performance énergétique et qualité de l'air intérieure

Afin de respecter la réglementation thermique en vigueur dans les nouveaux logements et bâtiments, l'isolation accrue des bâtiments est souvent accompagnée par une moindre possibilité de ventiler (par exemple fenêtres sans battant dans les bureaux) ou une ventilation mécanique pas toujours bien dimensionnée. En effet, des campagnes de mesures ont montré que certains bâtiments BBC dont les systèmes de ventilation étaient mal utilisés n'offraient pas une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Il convient donc d'être vigilant et s'assurer que la qualité de l'air intérieure ne s'en retrouve pas dégradée.

Densification urbaine

Si la densification urbaine est un moyen de réduire les émissions de CO₂ et de polluants sanitaires à l'échelle de l'agglomération en réduisant globalement les besoins en transports et en consommation d'énergie dans les bâtiments, les villes peuvent cependant devenir des zones soumises à des niveaux importants de pollution, notamment dus à la concentration du trafic routier. La mise en œuvre de ce principe peut avoir un effet très négatif sur l'exposition de la population à la pollution atmosphérique locale en favorisant l'implantation de populations dans des zones très impactées (bordure des voies rapides urbaines).

Transports routiers et transition énergétique

Si l'incorporation progressive de biocarburants dans l'essence et le gazole limite les émissions de CO₂, elle génère des polluants de l'air comme les COVNM.

Si les véhicules diesels émettent moins de CO₂/km, ils sont plus fortement émetteurs de particules et d'oxydes d'azote, surtout les plus anciens, que les véhicules à essence. Les filtres à particules permettent néanmoins d'en limiter leur rejet dans l'air.

Ainsi, dans le cadre général d'une transition vers une mobilité plus soutenable en termes d'énergie, de climat et de qualité de l'air, le renouvellement progressif d'un parc automobile moins polluant et plus économe en énergie et gaz à effet de serre est à surveiller afin de ne pas aggraver les problèmes de particules et d'oxydes d'azote dans les zones urbaines.

Epanchages d'engrais agricoles

Dans le secteur agricole, des stratégies pour réduire les émissions d'ammoniac (NH₃) et améliorer ainsi la qualité de l'air existent. Mais elles peuvent présenter des antagonismes avec les émissions de gaz à effet de serre tels que le protoxyde d'azote (N₂O), dont les effets sur le climat sont 310 fois plus puissants que ceux du CO₂. Par exemple, certaines techniques d'épandage (enfouissement des engrais minéraux, utilisation de pendillards, injection du lisier dans le sol, incorporation rapide du fumier...) permettent la diminution de la surface de contact des fertilisants avec l'air et contribuent ainsi à réduire les émissions de NH₃. Mais ces techniques augmentent les quantités d'azote apportées dans le sol, ce qui pourrait favoriser des émissions de N₂O dans certaines conditions d'humidité du sol.

C. AGIR POUR AMÉLIORER L'AIR ET LE CLIMAT DE RHÔNE-ALPES

En Rhône-Alpes, différents plans d'actions intègrent les thématiques air-climat-énergie. A titre individuel, il est aussi possible de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et du climat.

→ Les plans d'actions

Le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)

Au niveau régional, le SRCAE détermine des orientations et des objectifs chiffrés aux horizons 2020 et 2050, en matière de :

- amélioration de la qualité de l'air,
- réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- maîtrise de la demande énergétique,
- développement des énergies renouvelables,
- adaptation au changement climatique.

Lancé officiellement fin 2010, son élaboration a été co-pilotée par la Région et le Préfet de Région. Air Rhône-Alpes a notamment contribué à la réalisation du diagnostic et aux travaux de scénarisation relatifs aux émissions atmosphériques et gaz à effet de serre aux horizons 2015, 2020 et 2050.

Depuis son adoption en avril 2014, Air Rhône-Alpes se mobilise dans la mise en œuvre et l'élaboration d'indicateurs.

En savoir plus : <http://srcae.rhonealpes.fr/>

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Les collectivités sont incitées, depuis le plan climat national de 2004, à élaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET) déclinant une véritable politique climatique et énergétique locale.

La loi du 12 juillet 2010 (Grenelle II) a généralisé cette démarche et rendu obligatoire l'approbation d'un PCET pour les collectivités de plus de 50 000 habitants (les « obligés »).

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (article 188) demande d'intégrer la qualité de l'air dans ces plans, ce qui va permettre de garantir la cohérence des actions définies dans les politiques « climat » et « qualité de l'air ». Elle prévoit l'obligation d'engager des PCAET pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants d'ici fin 2018, ce qui, compte tenu des réformes territoriales actuelles va revenir à une généralisation de cette démarche de planification.

Les PCAET doivent intégrer un programme d'actions sur l'air compatible lorsque le territoire est en zone PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

Pourquoi est-il important de prendre en compte les enjeux de qualité de l'air dans un PCET ?

- obligation, par la loi transition énergétique, d'intégrer la qualité de l'air,
- situation qualité de l'air sensible sur certains territoires,
- intérêt d'avoir une démarche intégrée air climat énergie.

En Isère, plusieurs collectivités ont adopté leur PCET ou PCAET et des actions sont déjà mises en œuvre.

L'agglomération grenobloise et le Grésivaudan disposent d'un plan climat air énergie territorial.

D'ici fin 2016, le Pays Voironnais, l'agglomération de Vienne, la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la Communauté de communes Vallons de la Tour (CCVT) et le Pays Roussillonnais, intégreront un volet « air » à leur plan d'action.

Des réflexions sont également en cours sur la Communauté de communes de l'Oisans et le Parc Naturel Régional du Vercors.

Air Rhône Alpes, l'ALEC et l'AGEDEN collaborent de manière active avec ces collectivités grâce à une expertise et des compétences spécifiques. Il s'agit notamment de :

- 1 – Faire des états des lieux locaux concernant les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de particules et d'oxydes d'azote, les consommations d'énergie, les productions d'énergie et de définir des actions permettant de répondre conjointement aux différents objectifs :
 - sanitaire : diminution des niveaux de particules et d'oxydes d'azote,
 - changement climatique : atténuation et adaptation
 - solutions énergétiques durables : limiter les usages d'énergies fossiles et fossiles en économisant l'énergie
 - social : maîtrise des charges énergétiques
 - économique : développement d'activités locales avec les économies d'énergie et la production de renouvelables
- 2 – Mobiliser la population et tous les acteurs locaux pour faire évoluer les comportements,
- 3 – Informer de manière indépendante sur toutes les démarches, solutions techniques et dispositifs financiers pour mettre en place des installations performantes
- 4 – Former et accompagner les professionnels pour développer des filières locales sur tous les domaines liés à la performance énergétique et environnementale



FOCUS SUR LE PCAET DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

En 2005, Grenoble-Alpes Métropole fut la première agglomération de France à se doter d'un Plan Climat. Elle a ensuite intégré la qualité de l'air dans le PCET existant en 2012 et s'est dotée d'objectifs précis pour le territoire en matière de qualité de l'air (PM10 et NOx), en plus des objectifs existants en émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie et production d'énergie renouvelable.

Une collaboration forte entre Grenoble-Alpes-Métropole, l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) et Air Rhône-Alpes a permis de croiser les approches et de développer une démarche territoriale, transversale et dynamique :

- Observatoire du plan climat pour accompagner et évaluer les actions (suivi annuel des indicateurs air, énergie, climat). L'ALEC et Air Rhône-Alpes animent cet observatoire,
- Démarche partenariale afin de mobiliser et fédérer les acteurs du territoire, avec une charte d'engagement, des outils d'accompagnement, des forums,
- Démarche grand public, axée notamment sur la sensibilisation, les familles à énergie positive, ainsi que les écoles à énergie positive. C'est dans ce cadre qu'a été conduite la campagne de sensibilisation « De quel bois je me chauffe » réalisée par Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec l'ALEC et Air Rhône-Alpes, qui a désormais débouché sur le dispositif "Prime Air Bois", permettant d'accélérer le renouvellement du parc d'appareils de chauffage au bois grâce à l'octroi d'une aide financière pour l'installation d'équipements performants.

Cette action est également déployée par la communauté de communes du Grésivaudan et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

En savoir plus :

<http://www.lametro.fr/431-plan-climat-grenoble.htm>

<http://www.chauffagebois.lametro.fr/#/>

Des actions individuelles bénéfiques pour l'air et le climat

A titre individuel, il est aussi possible d'agir !

Transports, chauffage, maîtrise de l'énergie, consommation ..., quelques gestes simples suffisent pour améliorer l'air et le climat.

Ma liste de bons gestes :

TRANSPORT : un voyage en avion émet 10 fois plus de CO₂ qu'un voyage en train sur le trajet Paris-Marseille.

MOBILITE : Marcher 1 h ou pédaler 20 min par jour c'est 1/2 tonne de CO₂ par an évitée, une économie de 160 litres de carburant, soit plus de 200 € par an.

CHAUFFAGE : Utiliser un bois sec et des petites bûches réduit jusqu'à 40% les émissions de polluants. Et vous optimiserez l'efficacité de la combustion. Les appareils récents et labellisés permettent également une meilleure efficacité énergétique et des émissions réduites.

JARDIN : J'apporte mes déchets végétaux à la déchetterie.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet 70 fois plus de particules qu'un véhicule récent parcourant 20 km pour faire un aller/retour en déchetterie.

LOGEMENT : j'isole mon habitation, si possible avec des matériaux respectueux de l'environnement. Une bonne isolation, c'est du chauffage en moins à produire, donc de l'énergie économisée et une facture plus légère.



Un lieu unique en France : l'Espace Air Climat Energie de Saint-Martin d'Hères



A. LE PROJET

Les choix énergétiques sont au cœur de deux enjeux environnementaux et sanitaires majeurs : la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air. Ils requièrent de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, impliquent de s'engager vers davantage de sobriété et d'efficacité énergétique et d'impulser un large développement des énergies renouvelables. Pour autant, les effets positifs attendus des politiques de réduction des gaz à effet de serre ou de polluants atmosphériques ne se cumulent pas toujours. Certains choix peuvent s'avérer gagnant-gagnant, d'autres antagonistes.

Face à ce constat, Air Rhône-Alpes, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC) et l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie en Isère (AGEDEN) - acteurs impliqués dans la surveillance de la qualité de l'air et la maîtrise de l'énergie - s'inscrivent dans une approche intégrée air-climat-énergie afin que les politiques mises en œuvre soient porteuses de synergies et répondent de manière globale aux enjeux qui sont les nôtres; qu'ils s'inscrivent à une échelle locale, comme la qualité de l'air, ou mondiale, comme le changement climatique.

Symbole de cet engagement, l'ESP'ACE – Air-Climat-Énergie de Saint-Martin-d'Hères (Isère) est inauguré ce vendredi 20 novembre en présence des présidents des trois structures. Cette démarche volontaire est une première en France, à l'initiative de Jean-Marc Uhry, ancien président d'Air Rhône-Alpes et de l'ALEC et ancien vice-président de la métropole grenobloise en charge des questions d'air, d'énergie et de climat. Elle pourra être par la suite déclinée dans d'autres départements de Rhône-Alpes, voire au-delà.

Les actions communes en cours ou à venir sont nombreuses. Elles sont résolument tournées vers l'information et la sensibilisation :

- Promouvoir une approche intégrée air-climat-énergie dans les actions collectives ou individuelles menées sur le territoire de l'Isère.
- Proposer aux collectivités des outils d'aide à la décision et d'évaluation de ces actions intégrées air-climat-énergie.
- Disposer d'un espace d'information et de conseil sur l'air, l'énergie et le climat pour tous les citoyens du territoire.

- Impulser les mesures favorables à la fois à la réduction des émissions polluantes et de gaz à effet de serre tout comme celles visant l'adaptation aux effets du changement climatique en travaillant particulièrement sur quatre thématiques : l'énergie (combustion du bois et méthanisation), les transports, l'air intérieur et l'urbanisme.
- Développer la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en limitant l'ensemble des impacts environnementaux et en limitant l'épuisement des ressources.

B. UN BÂTIMENT, PLUSIEURS FONCTIONS

Le bâtiment commun de 1200 m² regroupe à la fois les bureaux des 60 salariés, un espace permettant l'accueil du public notamment pour le service Espace Info Energie, des espaces techniques (laboratoire pollen et atelier de maintenance des appareils de mesure de la qualité de l'air) et des espaces mutualisés comme les salles de réunion disposant de systèmes de visioconférence. La consommation énergétique du bâtiment est inférieure de 10 % à la Réglementation Thermique 2012 (RT2012). Des groupes de travail relatifs au suivi des consommations et à la qualité d'usage ont été mis en place. Ceci dans le but d'accompagner l'adoption des comportements vertueux par les salariés.

Ce bâtiment a été réalisé par la société Nexity pour le compte de la SCI commune aux trois structures (SCI N'AIR'J).



Pollution de l'air et du climat : des enjeux partagés

A. LA POLLUTION DE L'AIR : UNE PROBLÉMATIQUE LOCALE, UN ENJEU GLOBAL

Impalpable, invisible et transparent ; l'air est un élément vital à la vie et un bien commun partagé par tous. Chaque jour, l'homme inhale environ 15.000 litres d'air ; c'est 6 à 7 fois plus que ce que nous mangeons et buvons au quotidien. Protéger l'air que nous respirons c'est donc protéger notre santé.

Pourtant, cet air que nous respirons peut contenir des centaines de polluants sous forme gazeuse, liquide ou solide. Ces polluants sont émis par des sources naturelles (volcans, végétation, érosion, etc.) mais également par les activités humaines (transports, industries, chauffage, agriculture, etc.).

Au cours des dernières décennies, la notion de pollution de l'air a dévoilé sa complexité : elle a changé d'échelle et a intégré l'ensemble des phénomènes allant du global au local. La pollution de l'air ne connaît pas de frontières. Les émissions polluantes sont transportées à des distances variables par les mouvements des masses d'air et par les nuages. Pendant ce transport, ces substances polluantes sont transformées. Ainsi, certaines pollutions peuvent se retrouver très loin de leur source d'émission.

Deuxième région métropolitaine par sa population et sa superficie, Rhône-Alpes est une région fortement émettrice de polluants atmosphériques.

Elle accueille à la fois des grandes agglomérations comme Lyon, Grenoble et St-Etienne, mais aussi un certain nombre d'agglomérations moyennes comme Valence, Chambéry, Annecy, Annemasse et Bourg-en-Bresse. Ces unités urbaines rassemblent population et activités : les problématiques de qualité de l'air telles que le chauffage, le transport, voire l'industrie dans certains territoires, peuvent s'ajouter. Certaines zones rurales, en particulier au Sud de la Région, ont des caractéristiques météorologiques favorisant les pollutions photochimiques en été, en particulier l'ozone.

Dans les vallées alpines, les conditions météorologiques hivernales (inversion des températures) favorisent l'accumulation des polluants. Les concentrations mesurées sont équivalentes voire supérieures aux grandes agglomérations.

L'amélioration globale constatée ces dernières années ne doit pas occulter la persistance de difficultés : en 2014 comme en 2013, et même si la situation est globalement meilleure, les rhônalpins demeurent exposés à des niveaux de pollution trop élevés pour les particules (PM10), le dioxyde d'azote (NO₂), le benzo(a)pyrène (HAP) et l'ozone (O₃).

En 2014, environ 92.000 rhônalpins sont exposés à des valeurs supérieures au seuil réglementaire pour le NO₂, uniquement à proximité des axes routiers :

- 84.000 dans l'agglomération lyonnaise
- 3.000 dans l'agglomération grenobloise
- Environ un millier dans chacune des zones suivantes : St-Etienne et la vallée du Gier, Chambéry, Annecy, Annemasse

En 2014, près de 215.000 personnes sont exposées à des valeurs supérieures à la valeur cible pour la santé pour l'ozone, dont 190.000 en Drôme et 25.000 en Ardèche.

En 2013, environ 150 000 habitants subissent des dépassements de la valeur limite annuelle pour les particules PM10. On ne compte aucun dépassement de la valeur limite journalière pour les PM10 en 2014.

B. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : DES ENJEUX GLOBAUX, DES RÉPERCUSSIONS LOCALES

La Terre se réchauffe à cause de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. L'effet de serre est à l'origine un phénomène naturel. Mais les émissions liées aux activités humaines, accentuent le phénomène et provoquent une hausse des températures régulière depuis le début du XX^e siècle : **entre 1880 et 2012, la température mondiale a augmenté de 0,85°Celsius**. Chacune des trois dernières décennies a été plus chaude que la précédente et que toutes les autres décennies depuis 1850. Contrairement aux polluants atmosphériques, les gaz à effet de serre (GES) n'ont pas d'effet local sur la santé mais sur le climat à l'échelle de toute la planète.

A l'occasion de la Conférence internationale sur le climat (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre les parties signataires de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique se sont donc fixées comme objectif **de contenir cette augmentation à 2°C** maximum. Au-delà, les effets induits pourraient être véritablement dévastateurs :

- Augmentation du nombre de périodes de forte chaleur.
- Réduction des réserves d'eau douce en sous-sol, ainsi que du débit des cours d'eau.
- Évènements extrêmes (fortes pluies, inondations, sécheresses) plus intenses et plus fréquents.
- Accès plus limité à l'eau potable, conduisant au déplacement de nombreuses populations.



CHIFFRES CLÉS

(Source : réseau Action Climat) :

+0.85 °C

c'est l'élévation moyenne de la température mondiale entre 1880 et 2012

+19 cm,

c'est la hausse du niveau des mers entre 1901 et 2010

- 11,7 %

C'est la réduction du manteau neigeux chaque décennie depuis les années 1960

+ 82 cm

C'est, selon le scénario le plus pessimiste, l'élévation moyenne du niveau de la mer d'ici la fin du XXI^{ème} siècle

Le changement climatique représente la plus grande menace pour la santé dans le monde au XXI^{ème} siècle selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette organisation internationale estime que 400 000 décès annuels sont déjà imputables au changement climatique, qui menace l'approvisionnement en vivres et en eau, accentue le problème des températures extrêmes et modifie la propagation des maladies infectieuses. Les effets du climat sur la santé sont le plus souvent indirects: le changement climatique peut par exemple influencer sur la répartition géographique de moustiques vecteurs de maladies dangereuses pour l'homme, interagir avec des polluants ou des particules allergisantes et donc aggraver la pollution de l'air, ou encore entraîner des déplacements de populations en cas d'évènements climatiques extrêmes. L'impact du climat sur la santé humaine concerne de nombreuses pathologies : respiratoires et allergiques, infectieuses, cardiovasculaires, cutanées, cancéreuses, nutritionnelles, mentales.

«Les preuves sont accablantes: le changement climatique met en danger la santé humaine. Des solutions existent et nous devons agir avec détermination pour modifier cette trajectoire. »

Dr Margaret Chan, Directeur Général de l'OMS.

En octobre 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé a lancé un appel à la communauté internationale rappelant que les enjeux de santé publique ne doivent pas être oubliés à la veille des négociations des Etats sur le climat.

Et en Rhône-Alpes ?

Les effets des changements climatiques sont visibles à toutes les échelles : mondiales, nationales, locales. En Rhône-Alpes, ces effets seront particulièrement prégnants sur l'environnement (conditions climatiques, risques naturels, qualité de l'air, qualité de l'eau, biodiversité), sur la santé et sur certaines activités humaines (agriculture, tourisme, production d'énergie, industrie, urbanisme)

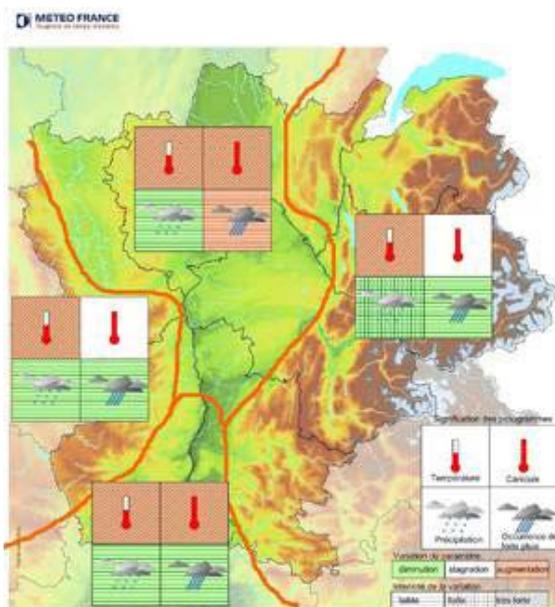
Effets sur les conditions climatiques et les risques naturels

Augmentation des températures moyennes, des canicules plus fréquentes pour les territoires de plaines : le climat en Rhône Alpes est en train de changer. Tels sont les résultats d'une étude réalisée par Météo France dans le cadre des travaux du Schéma Régional Climat Air Energie.

Cette étude a établi à plusieurs horizons (2030, 2050 et 2070) des effets locaux des changements climatiques. Il est attendu un climat globalement plus chaud et plus sec caractérisé par :

- Une très forte augmentation de la température dans le sud de la région, moindre dans les massifs alpins
- Une modification du régime des précipitations
- Une très forte augmentation de la fréquence des canicules
- Localement, un accroissement des risques de feux de forêt.

Jusqu'à 15 jours de fortes chaleurs dans le sud de la région Rhône-Alpes et -10% de précipitation en 2030



Carte sur les changements climatiques futurs en Rhône-Alpes © Météo France, 2010

Effets sur la qualité de l'air et la santé des rhônalpins.

L'ozone est un polluant estival, en lien direct avec le rayonnement solaire. Aussi, un accroissement de l'ensoleillement et de la chaleur pourrait augmenter le niveau moyen d'ozone ce qui aura une incidence directe sur la **survenue des épisodes de pollution** estivaux. Outre l'impact sanitaire, ce phénomène pourrait contribuer à diminuer le rendement des cultures et accroître un peu plus l'effet de serre.

De plus, avec des étés plus secs, les feux de forêts pourront être plus nombreux, générant des émissions supplémentaires de HAP, mais aussi de particules, CO, COVNM...

En hiver, en cas d'augmentation des périodes anticycloniques associées à des inversions de température, **les épisodes de pollution** (en lien avec le chauffage individuel au bois peu performant), notamment dans les vallées alpines, pourraient s'intensifier.

Par ailleurs, l'augmentation de zones désertiques engendrera des épisodes de particules sahariennes, particulièrement dans le sud de la région.

La modification du climat devrait s'accompagner de nouvelles maladies ou insectes ravageurs à traiter : le recours aux **pesticides** constitue un risque de pollution supplémentaire.

Les pollens sont reconnus comme indicateur du changement climatique : leur concentration suit la courbe à la hausse des températures moyennes.

Ainsi, nos régions verront sans nul doute :

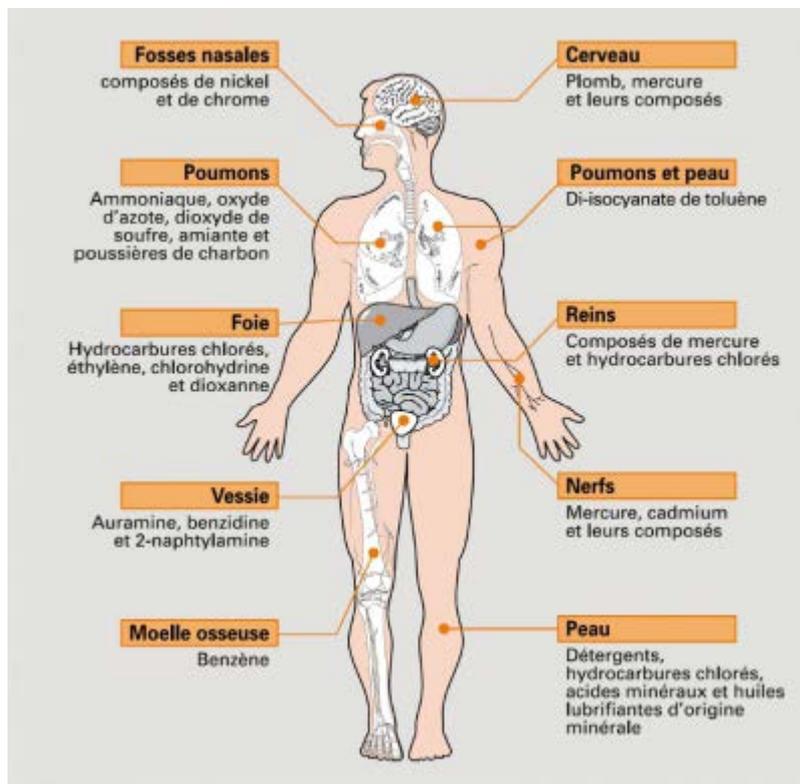
- Une extension des zones propices au développement de plantes allergisantes, particulièrement l'ambroisie
- Des saisons polliniques allongées avec des printemps plus doux
- Enfin, avec l'augmentation des concentrations de CO₂ et son rôle dans la croissance des plantes, les quantités de pollens d'espèces invasives telles que l'ambroisie, seront en augmentation.

Les villes seront les plus impactées par le réchauffement climatique en Rhône-Alpes, en particulier, avec une exposition accrue aux phénomènes de canicules et d'îlots de chaleur urbain.

Ainsi, on peut déjà observer 4°C de différence entre le centre d'une grande ville et sa périphérie. Cela risque d'affecter d'autant plus les populations urbaines qui sont également très exposées à la pollution de l'air.

Effets sur la santé

Les effets en termes de santé publique ne sont pas à négliger. La pollution de l'air entraînant de nombreuses pathologies respiratoires, cardiovasculaires, etc. La pollution de l'air a d'ailleurs été classée comme cancérigène certain pour l'homme par l'Organisation mondiale de la santé en 2013.



Zones du corps pouvant être affectées par certains polluants. Source : Organisation internationale du travail



Annexe : Présentation des partenaires

ALEC

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat est une association créée en 1998 à l'initiative de Grenoble Alpes-Métropole. Son conseil d'administration est composé de 4 collèges, avec des représentants des collectivités publiques, des entreprises du secteur de l'énergie, des associations du même secteur d'activité, des bailleurs sociaux, des universités, des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

L'objet social de l'association est de **favoriser et d'entreprendre des actions visant à la maîtrise de l'énergie et à la prévention des dérèglements climatiques et de ses conséquences**, et ce notamment sur le territoire de la métropole grenobloise.

Le conseil personnalisé des particuliers est une des principales missions de l'agence en tant qu'Espace Info Énergie, mais son rôle est aussi d'accompagner les collectivités, les bailleurs sociaux et plus globalement les professionnels dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Dans la pratique, l'association a différentes activités :

→ Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire

- le grand public : l'association assure la mission d'Espace Information Énergie (conseils personnalisés aux particuliers pour toute question relative aux économies d'énergie dans l'habitat et dans les déplacements). Elle assure également des actions de sensibilisation, d'animation : présence sur des foires et salons, fêtes de l'environnement, intervention dans des réunions ou conférences, préparation et mise à disposition d'expositions.
- les professionnels : l'association mène des actions de sensibilisation pour l'ensemble des professionnels de l'agglomération, en organisant ou en participant à des réunions d'informations, colloques, séminaires, visites de sites, voyages d'études...
- les élus et services : pour les collectivités de l'agglomération, l'ALEC assure également des actions de sensibilisation / formation propres aux missions des collectivités,

→ **accompagner des projets et des opérations** à caractère novateur / expérimental, en aidant les maîtres d'ouvrage à fixer des objectifs de performance et à les mettre en œuvre, et en suivant les projets dans leurs différentes phases (notamment le Plan Air Énergie Climat de la Métro, l'opération mur/mur – campagne isolation, le dispositif prime "Air-Bois"),

→ **assurer une veille** sur l'actualité énergétique, les dispositifs en projet ou en démarrage,

→ **favoriser l'échange d'expériences** et de bonnes pratiques, grâce à un travail important au sein de différents réseaux, et par de nombreuses actions de communication (site internet, lettres d'information, publication de dossiers techniques, de fiches de présentation d'exemples à suivre...)

Concernant le Plan Air Énergie Climat de Grenoble Alpes-Métropole, l'ALEC contribue à la démarche d'animation générale du dispositif, et est membre des instances de pilotage.

Elle contribue tout particulièrement au volet partenarial du Plan Air Énergie Climat, et accompagne les signataires dans la définition de leurs plans d'actions. Elle mène actuellement un travail sur l'intégration d'actions en faveur de la qualité de l'air pour les communes de la Métro.

Elle anime, conjointement avec Air Rhône-Alpes, l'observatoire du Plan Air Énergie Climat, qui assure un suivi annuel des consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, et émissions de polluants sur le territoire de la métropole.

Les activités de l'association sont réalisées avec une équipe de 17 personnes.

<http://www.alec-grenoble.org/>

AGEDEN

Créée en 1977, l'Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie a pour but d'accompagner et de promouvoir la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie. Avec 19 salariés et un conseil d'administration composé de particuliers et d'organismes professionnels représentatifs, l'AGEDEN souhaite contribuer localement à la construction d'un nouveau modèle de société répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

L'AGEDEN agit notamment pour répondre aux objectifs suivants :

- le développement de la sobriété énergétique, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables,
- la rénovation énergétique du patrimoine,
- le développement de l'éco-construction de l'éco-consommation,
- le changement climatique : lutte et adaptation,
- la lutte contre la précarité et la vulnérabilité énergétique,
- la limitation des impacts environnementaux liés aux productions d'énergie,
- le développement d'approches territoriales de la transition énergétique

Ce qui est essentiel dans la démarche de l'AGEDEN, c'est :

- l'indépendance et la notion d'intérêt général
- l'information et le conseil au grand public
- l'éducation et la formation au changement de comportement
- la coopération et l'accompagnement des collectivités, des acteurs économiques, associatifs, professionnels
- l'essaimage et la diffusion des bonnes pratiques

<http://www.ageden38.org/presentation/>

AIR RHÔNE-ALPES

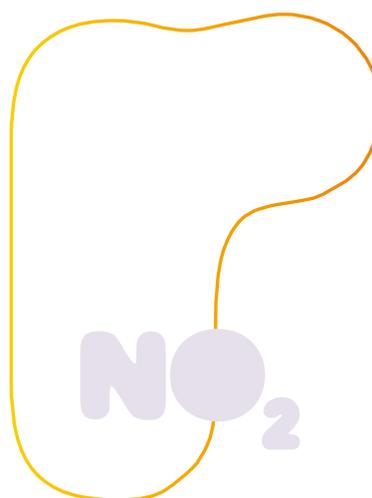
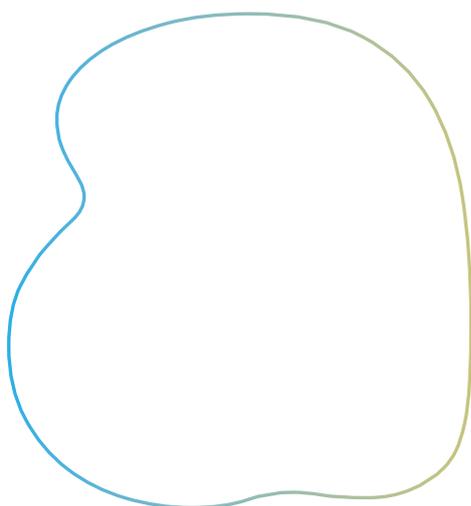
Air Rhône-Alpes est l'organisme agréé par le Ministère chargé de l'Ecologie pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Rhône-Alpes. Ses principales missions sont d'évaluer et d'informer sur la qualité de l'air de la région Rhône-Alpes, d'améliorer les connaissances sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique et d'accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions visant à améliorer la qualité de l'air.

L'activité de l'association est structurée autour de valeurs fondatrices : indépendance, expertise, transparence de l'information et concertation.

www.air-rhonealpes.fr



$\mu\text{g.m}^{-3}$



NO_2



CONTACTS PRESSE :

Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

m.desongins@bonne-reponse.fr

m.tissier@bonne-reponse.fr

Tél. 04 72 40 54 10